

QUE DEVIENNENT LES ANNONCES DU GOUVERNEMENT POUR LA SEINE-SAINT-DENIS ?



scsi-pn.fr

septembre 2020



Le 31 octobre 2019, le Premier ministre d'alors Édouard Philippe accompagné de six de ses ministres s'était rendu à Bobigny pour annoncer en préfecture un plan d'action visant à « rendre l'État plus fort en Seine-Saint-Denis » à travers 23 mesures concrètes. Ce plan comprenait notamment une prime de fidélisation de 10 000 € pour les fonctionnaires à partir de cinq ans d'exercice dans le département et a suscité légitimement de fortes attentes des policiers qui y exercent.

ment et a suscité légitimement de fortes attentes des policiers qui y exercent.

Près d'un an plus tard, le SCSI s'interroge sur la concrétisation de ces annonces. Destiné à répondre par un investissement massif de l'État aux carences que connaît la Seine-Seine-Denis en matière d'éducation, de sécurité et de justice, ce plan prévoyait également l'affectation de 100 OPJ supplémentaires sur deux ans ainsi que des rénovations et reconstructions de commissariats (Aulnay-sous-Bois, Épinay-sur-Seine...) qui sont plus que jamais nécessaires !

LES MESURES DE FIDÉLISATION DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES AU PLUS VITE

Les dispositifs financiers et d'accompagnement social (logement...) doivent monter en puissance et être suffisamment attractifs pour constituer une véritable incitation au travail en Seine-Saint-Denis. Sans cela, les jeunes officiers et commissaires sur leurs premiers postes continueront à ne faire qu'un bref passage dans ce territoire qui requiert pourtant une véritable expérience afin d'inscrire dans la durée la politique publique de sécurité.



MIEUX ACCOMPAGNER LES OFFICIERS EN SEINE-SAINT-DENIS

Alors même que le travail dans ce département difficile appelle un encadrement renforcé des effectifs de police, 40% des postes nomenclaturés du corps de commandement y sont aujourd'hui vacants !

↩ Le SCSI a saisi les autorités afin que l'ensemble des directions d'emploi et la DRCPN valorisent l'exercice en Île-de-France et particulièrement en Seine-Saint-Denis à travers l'avancement et le suivi du parcours de carrière des officiers.